

LE MONITEUR

DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BÂTIMENT

RISQUES PROFESSIONNELS

NUISANCES SONORES BAISSEZ LE SON!

p.56

Autoroute
A65, l'écologie
à toute allure _ p.20

Eau-gaz-électricité
Des compteurs
pour optimiser les
consommations

_ p.32



INTERVIEW

de Patrick Liébus, président de la Capeb
« Les aides de l'Etat
restent indispensables à
une reprise durable » _ p.10

DANIEL WAWSZCZYK
Caillaud Ile-de-France
(40 salariés)
Charpentes bois et métal



VINCENT PANCOLLE MONITEUR

AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

Travailler sur l'acoustique de son atelier

«Lorsque notre entreprise a investi de nouveaux locaux, en 2004, nous en avons profité pour construire un atelier possédant une excellente acoustique», explique Daniel Wawszczyk, président de l'entreprise Caillaud Ile-de-France (40 salariés, Essonne). Dans son métier, la charpente en bois et métal, les machines les plus bruyantes sont

LE RÉSULTAT

La démarche a permis d'améliorer nettement le confort auditif des employés.

en intérieur. «S'il y a de la réverbération dans l'atelier, le bruit devient vite insupportable pour les travailleurs», témoigne-t-il. Avec l'aide de la Caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France (Cramif), l'entreprise a pu optimiser ses locaux de manière

à fournir à ses salariés le maximum de confort auditif. L'organisme a envoyé sur place plusieurs experts, dont un ingénieur acousticien qui a effectué des mesures sonores et conseillé Daniel Wawszczyk. «La Cramif nous a expliqué qu'ils n'étaient pas seulement là pour sanctionner, mais aussi pour nous soutenir financièrement si nous adoptons une politique de prévention.» Cela s'est traduit, en plus des prestations en acoustique, par une prise en charge de 40% de l'achat de matériel moins bruyant. La Cramif a également effectué le suivi des travaux d'aménagement de l'atelier. «Ils connaissent tous les risques. Grâce à eux, nous avons pu repérer un sifflement aigu issu du tuyau principal de l'aspiration. Notre prestataire a corrigé ce défaut.» Une malfaçon que l'entreprise n'aurait pas forcément repérée avant la mise en service. Ces démarches ont eu des conséquences positives sur les salariés et leur manière d'appréhender le risque bruit. «Parmi nos salariés, ce sont surtout les plus anciens qui apprécient.» Restent les chantiers en extérieur, où il faut se protéger du bruit des autres corps d'états, éviter la coactivité. «Nous nous isolons au maximum et échangeons avec le coordonnateur SPS.»